Presse écrite FRA

IT for Business
LE MAGAZINE DES MANAGERS DU NUMÉRIQUE

Edition : **Novembre 2026 P.65**
Famille du média : **Médias professionnels**
Périodicité : **Mensuelle**
Audience : **82500**

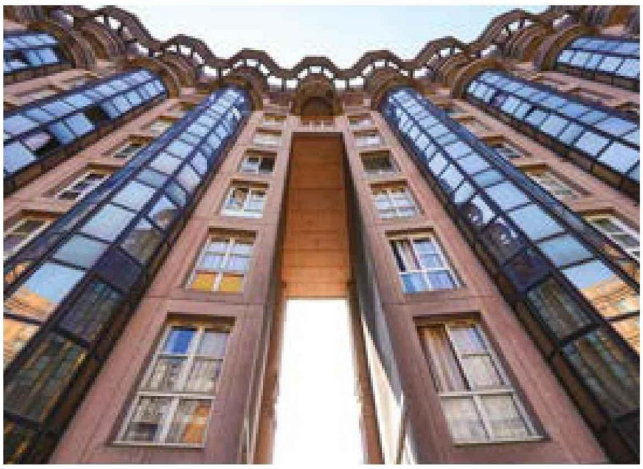




Journaliste : **CM**
Nombre de mots : **596**

Comment réduire la consommation énergétique de bâtiments publics comme des écoles, des bibliothèques ou des locaux administratifs ? La ville de Noisy-le-Grand (93) a fait le choix de se tourner vers des modèles d'IA frugaux en données pour identifier les économies possibles et prioriser les rénovations.

Noisy-le-Grand optimise sobrement la consommation de ses bâtiments



Le Dispositif Éco Énergie Tertiaire (DEET), inclus dans la loi Elan de 2018, impose notamment une réduction de 50% des consommations énergétiques des bâtiments à usage tertiaire d'ici 2040. Dès 2022, la ville de Noisy-le-Grand (93) a cherché une solution pour répondre à ces objectifs. «*Nous avons fait appel à des cabinets qui ont chiffré 80 M€ d'investissements nécessaires pour les atteindre*», se rappelle Philippe Sajhau, alors directeur de la ville intelligente, de l'innovation et de la donnée à Noisy-le-Grand, devenu consultant depuis. Un budget difficilement tenable pour la collectivité. «*Nous avons alors préféré nous demander si nous ne pouvions pas utiliser les données dont nous disposions pour optimiser notre consommation à un coût moins élevé*», poursuit Philippe Sajhau.

C'est dans ce contexte que naît le projet RECITAL (Réduction Énergétique à Court Terme, Immédiate et à Long Terme) en 2022, avec le soutien du programme France 2030. En s'appuyant sur la donnée et plusieurs modèles d'IA, le projet cible deux temporalités : une réduction rapide de la consommation des bâtiments, puis la planification de rénovations sur le long terme. Le projet a pris fin en juillet 2026 avec, déjà, un abaissement de 20% des consommations.

Ce résultat provient avant tout des efforts à court et moyen termes du projet. D'une part, par l'amélioration du suivi énergétique des quelque 200 bâtiments municipaux, afin de détecter des anomalies ponctuelles (comme des pièces restées allumées). «*Nous avons opté pour une approche frugale en données*», explique l'ancien directeur. Plutôt que de multiplier les objets connectés, la ville s'appuie ainsi sur les compteurs électriques et de gaz existants, complétés par une quarantaine de capteurs pour obtenir des relevés plus fréquents. D'autre part, grâce à une collaboration avec Datanumia, filiale du groupe EDF spécialisée dans la donnée énergétique : en analysant les consommations sur une année, celle-ci identifie les anomalies et les réglages susceptibles de générer des économies rapides, notamment sur le chauffage et la ventilation. Cette analyse a débouché sur plus de 170 recommandations et des gains en consommation de 10%.

Reste désormais à préparer les rénovations nécessaires pour atteindre les objectifs du décret tertiaire, plus coûteuses et plus longues à mettre en œuvre. Cette étape a reposé sur une simulation thermique des bâtiments, avec le logiciel PowerDIS d'Efficacity. «*Cela nous a permis de lister les possibilités de travaux sur les 200 bâtiments, leurs coûts et leurs impacts sur la réduction de la consommation*», confirment Philippe Sajhau et Bastien Scacco, directeur des bâtiments et de l'énergie de la ville de Noisy-le-Grand.

Pour prioriser les travaux, en fonction du budget annuel, des contraintes de la collectivité et pour obtenir les bénéfices les plus immédiats, la ville de Noisy-le-Grand s'est faite accompagner par Eridanis, qui exploite les données des territoires grâce à des modèles d'IA. «*Plutôt que d'engager les chantiers les uns après les autres, nous voulions trouver un optimum. L'approche a mis en évidence un bouquet de travaux, à faible comme à fort investissements, dont l'ensemble procurait le meilleur ratio*», explique Philippe Sajhau. Cette méthode permet aujourd'hui à la commune d'envisager une réduction de 50% de ses consommations d'ici 2040, pour un investissement de seulement 25 M€ – contre les 80 prévus initialement.

CM

247577 - CISION 7384482700508

Tous droits de reproduction et de représentation réservés au titulaire de droits de propriété intellectuelle. L'accès aux articles et le partage sont strictement limités aux utilisateurs autorisés.